

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/6871e825-daaa-4978-b2af-7a5aac443fac>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [El Mir Jalal](#)

Date de soutenance : 21-01-2022

Directeur(s) de thèse : [Gaudemet Antoine](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit des affaires

Classification : Droit

Mots-clés libres : Secret bancaire, Vie privée, Confidentialité, Transparence financière, Loi d'application extraterritoriale, Règlement général de la protection des données (RGPD), Fait du prince étranger, Loi Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)

Mots-clés :

- Banques -- Secret professionnel
- Droit à la vie privée
- Transparence (droit)


Résumé : Le secret bancaire, ou le secret professionnel du banquier, est l'obligation de l'établissement de crédit de tenir confidentielle, toutes les informations relatives aux soldes, opérations, et à l'identité de son client. Issu du devoir de confidentialité du banquier envers son client, il engendre aussi une valeur économique d'où son institutionnalisation économique comme moyen d'attirer les capitaux. Face à des pratiques abusives de dissimulation dans les réseaux bancaires, des fonds monétaires provenant de trafic de stupéfiants, de blanchiment de capitaux ou en dernier ressort de financement de terrorisme, son champ d'application s'est vu restreint par des lois lui imposant des exceptions pour ajuster son application, et menant de ce fait à l'institutionnalisation juridique de la notion. Après la crise financière mondiale de 2008, son domaine d'application se retrouve envahi par une vague de la transparence dans le monde des affaires. La notion juridique du secret bancaire qui s'était institutionnalisée se retrouve en déclin par des mouvements juridiques consécutifs de neutralisation de ses effets. Mais, son intérêt juridique demeure primordial, et sa valeur subsiste du fait de son rattachement au droit fondamental de respect de la vie privée, mais aussi pour son intérêt dans la confirmation de la confiance dans l'industrie bancaire, consacrant la notion du secret bancaire comme une valeur juridique et une nécessité.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star

Identifiant : 2022ASSA0006

Type de ressource : Thèse